



**Pour gagner le réemploi des contractuel·les non renouvelé·es avant la rentrée :
Compte-rendu de la délégation intersyndicale reçue le mercredi 26 août 2026
par le Recteur de Créteil**

Le 26 août, après un rassemblement plein de détermination pour le renouvellement des contrats des collègues non-titulaires de l'académie de Créteil, une délégation intersyndicale a été reçue à 16h30 par le Recteur, la directrice adjointe de cabinet, le directeur des ressources humaines et le chef de service de la DPE.

Audience que le Recteur a voulu expédier en 30 minutes, à l'occasion de laquelle il a considéré que revendiquer la reconduction de tous les contrats alors que nous savions qu'il était empêché par des contraintes budgétaires relevait du "populisme".

Nous avons quand même insisté lors de cette audience pour rappeler que nous demandons le renouvellement de tous les contrats et que l'année scolaire ne pourra être que chaotique si nous manquons de collègues pour assurer les cours devant les élèves.

La situation est aussi très grave pour les collègues à qui l'on a annoncé qu'ils ne travailleraient plus à la rentrée. Selon les chiffres que nous a communiqués le rectorat lors de l'audience, 412 collègues ont vu leur contrat se terminer avec l'académie de Créteil en cette rentrée. 318 de ces collègues restent encore « dans le vivier » et peuvent être rappelés en fonction des besoins dans les différentes disciplines. Cependant, encore selon les informations que nous avons collectées lors de l'audience, les services du rectorat estiment avec satisfaction qu'à l'heure actuelle 91% des besoins en enseignant-es, Psy-En et CPE sont pourvus. Le réemploi des collègues mis en vivier ne concernera donc que quelques personnes à la marge. Nous avons rappelé que cette décision était inadmissible dans les conditions actuelles d'apprentissages des élèves de notre académie. De plus, nous savons que beaucoup des collègues concernés par le non-renouvellement de leur contrat, ont beaucoup d'ancienneté dans l'académie et dans l'Education Nationale. Il est totalement illogique de se séparer de collègues expérimentés et compétents au profit peut-être de nouvelles embauches au cours de l'année.

Nous avons aussi insisté sur l'attention portée aux cas des collègues de la part des services du rectorat et notamment les réponses aux recours qui sont généralement soit inexistantes soit très succinctes. Le rectorat doit comprendre que des vies de collègues se retrouvent totalement chamboulées par les décisions prises et que la précarité est un poids permanent pour les collègues.

Afin d'orienter au mieux les collègues, nous avons demandé des éclaircissements sur les matières qui étaient en besoin en cette rentrée. Le chef de la DPE nous a indiqué que le rectorat avait besoin de collègues en Technologie et Sciences Physiques et que depuis l'envoi des lettres de non-renouvellement à la fin du mois de juin, ils avaient déjà fait des réemplois en Education Musicale, en Lettres Histoire, en Technologie et en Physique-Chimie. Cependant, le rectorat a aussi rappelé que suites aux incidents de cybersécurité survenus cet été, les affectations avaient pris du retard, et continuaient d'être ralenties. Ainsi, certains collègues qui seraient affectés ces jours prochains, pourraient ne pas le savoir, puisque les outils de communication numériques ne sont pas encore complètement opérationnels. Aussi, les chef.fes d'établissements ont reçu la consigne de contacter directement les collègues nouvellement affectés. Nous conseillons donc aux collègues d'être particulièrement attentifs à cela. La remontée des besoins depuis les établissements se faisant aussi au compte goutte, certaines affectations pourraient se faire tardivement.

Le rectorat a fortement insisté sur le fait qu'ils étaient ouvert-es à répondre à toutes les situations individuelles donc si vous vous trouvez dans cette situation, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous le rappelons, il s'agit cependant pour nous d'un problème collectif et structurel. Dès la pré-rentree, dans nos établissements, nous découvrirons la liste des postes non pourvus, avec des remplacements non effectifs. La remontée des éléments du terrain doit nous permettre de demander immédiatement et avec force le renouvellement des contrats des 412 collègues !

Nous avons demandé aussi à cette fin, que nous soit communiqué, dès octobre, le nombre de contrats effectivement reconduits, ainsi que les disciplines concernées, et ce afin que nous puissions les mettre face à l'intérêt de nos revendications.